Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID: 069-216901520-20220705-VILLE_2022DL048-DE



DÉPARTEMENT DU RHONE ARRONDISSEMENT DE LYON CANTON D'IRIGNY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

L'an deux mille vingt deux, le cinq juillet, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 28/06/2022

Compte-rendu affiché le 06/07/22

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Secrétaire élu: Madame Anne DEMOND.

Rapporteur: Monsieur Jérôme MOROGE

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Wilfrid COUPE ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Patrice LANGIN ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Alain DONJON ; Max SEBASTIEN ; Nora BELATTAR ; Sandrine BELMONT ; Lionel RUFIN ; Marjorie MERCIER ; Marion LECLERE ; Levana MBOUNI ; Michèle CALVANO ; Bernard JAVAZZO ; Claude MOUCHIKHINE ; Pierre-Marie MAUXION

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION

Maryse MICHAUD a donné procuration à Marjorie MERCIER

Jacques ROS a donné procuration à Wilfrid COUPE

Eliane CHAPON a donné procuration à Patrice LANGIN

Dominique LARGE a donné procuration à Marlène BONTEMPS

Yann-Yves DU REPAIRE a donné procuration à Marine BOISSIER

Oihiba DRIDI a donné procuration à Thierry DUCHAMP

Johnny CARNEVALI Arrivée à 18h36 a donné procuration à Jean-Luc PAYS

Maud MILLIER DUMOULIN a donné procuration à Claude MOUCHIKHINE

ABSENT

Anissa HIDRI

----0000000-----

Mesdames, Messieurs,

Lors du conseil municipal du 9 juin 2020, vous avez fixé le nombre d'administrateurs du Centre communal d'action sociale à 9, dont quatre membres issus du conseil municipal.

Lors du même conseil municipal ,vous avez arrêté la liste des membres issus du conseil municipal comme suit, titulaires et suppléants confondus :

- 1.Roger MAJDALANI
- 2. Eliane CHAPON
- 3.Yann-Yves DU REPAIRE
- 4.Bernard JAVAZZO
- 5. Marion LECLERE
- 6. Pierre-Marie MAUXION

Monsieur Majdalani ayant démissionné de son mandat de conseiller municipal par courrier envoyé au préfet le 19 mai dernier, la liste cidessus s'établit désormais à 5 membres, titulaires et suppléants confondus:

- 1. Eliane CHAPON
- 2.Yann-Yves DU REPAIRE
- 3.Bernard JAVAZZO
- 4. Marion LECLERE
- 5. Pierre-Marie MAUXION

Madame Leclère, qui était jusqu'à maintenant suppléante, devient ainsi administrateur titulaire.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR,

Décide

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID: 069-216901520-20220705-VILLE_2022DL048-DE

MAINTIENT le nombre d'administrateurs issus du conseil municipal au Centre communal d'action sociale à quatre, tel que fixé lors du conseil municipal du 9 juin 2020 (délibération 2020DL009);

DECLARE inchangé le nombre d'administrateurs nommés dans les conditions de l'article L123-6 du Code de l'Action sociale et des Familles ;

APPROUVE la liste suivante des administrateurs de la commune au Centre communal d'action sociale titulaires et suppléants confondus :

- 1. Eliane CHAPON
- 2.Yann-Yves DU REPAIRE
- 3.Bernard JAVAZZO
- 4. Marion LECLERE
- 5. Pierre-Marie MAUXION

Madame Leclère, qui était jusqu'à maintenant suppléante, devient administrateur titulaire suite à la démission de Monsieur Majdalani..

----0000000-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS

Certifié,